

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	35
Nombre de présents :	25
Convocations :	16 MARS 2026

Etaient présents : M. Jean-Bernard YON, M. Hervé DEMORGNY, M. Laurent CASSARD, Mme Pascale PETIT, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Martine HURAY, M. Christophe DELAMARE, Mme Caroline SAPOWICZ, Mme Maria LEMARCHAND, M. Alexis RAĞACHE, Mme Laurence RENOU, Mme Edwige PANNIER, Mme Gwenaëlle POIRIER CREPIN, M. Clément THEODORE, Mme Adeline POLLET, Mme Virginie GROSJEAN, Mme Anaïs BRUYERE, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Marc AVENEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre GONNEVILLE, Mme Cécile FRERET, M. Valentin DUCEPT, M. Tom GERARD, M. Yannick EMERAUD, Mme Julie GODICHAUD, Mme Mélaïne GODEY, M. Alexis VERNIER, Mme Letycia-Murielle OSSIBI.

--ooOoo--

Madame Elise RIDEL remplit les fonctions de secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20260321-2026-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2026

Publication : 26/03/2026



OBJET : Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale

Vu l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le décret n°2023-632 du 20 juillet 2023 abrogeant l'article R123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles limitant le nombre d'élus du Conseil Municipal siégeant au CA du CCAS

Considérant, la nécessité de déterminer le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale à la suite du renouvellement du Conseil Municipal,

Considérant que le Maire est Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS,

Il est proposé de fixer à 12 le nombre d'administrateurs du CCAS répartis comme suit :

- 6 membres élus au sein du Conseil Municipal
- 6 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Famille

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE